

Récompense : les droits des humains

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **77 (1989)**

Heft 2

PDF erstellt am: **20.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-278967>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Zurich

Egaliser les primes

A Zurich, le Conseil d'Etat se déclare favorable à une initiative sur l'égalisation des primes des caisses maladie : celles des femmes mariées seraient réduites de 40 fr., celles des hommes augmentées de 40 fr. Cela réglerait la question pour 260 000 cas. Pour les 180 000 femmes sans mari, qui paieraient 80 fr. de moins, soit un manque à gagner de 14,5 millions, le canton augmenterait sa subvention de 8 millions, les caisses comblant le reste, on ne dit pas comment. On s'attend à ce que le Grand Conseil approuve lui aussi cette initiative, sur laquelle on pourrait voter l'an prochain.

Egalité

Feu vert pour le Bureau

Pour marquer l'ouverture, le 1er janvier, du Bureau fédéral de l'égalité, Claudia Kaufmann, responsable de ce bureau, a donné une conférence de presse. Elle a souligné la question de l'égalité des salaires, où deux mesures lui paraissent réalisables à relativement brève échéance : d'une part définir les critères qui permettent de dire que deux types d'activités sont de valeur égale, d'autre part établir un catalogue des métiers typiquement masculins ou féminins, afin de mieux discerner les risques de discriminations (cf. également à ce propos notre dossier).

Zurich

Informers les étrangères

Au début de janvier a été lancé à Zurich un bureau d'information à l'intention des étrangères. Animé par six femmes, ouvert du lundi au samedi par demi-journée, il offre ses conseils en six langues différentes, dans les domaines social, psychologique et d'éducation des enfants, et suivant les cas il aiguille ses clientes sur des organisations spécialisées. L'expérience est limitée à deux ans et subventionnée par la ville à raison de 800 000 francs.

Tessin

Une librairie des femmes

(srl) Nous vous avons déjà présenté dans ces colonnes le journal de la section tessinoise de l'OFRA (Organizzazione per i diritti della donna), *Donnavanti*, qui témoigne de la vitalité du mouvement des femmes tessinois, même si le nombre de femmes qu'il touche est modeste. Les féministes tessinoises donnent maintenant une nouvelle preuve de leur enthousiasme et de leurs ambitions en

ouvrant à Lugano une librairie des femmes, qui sera sauf erreur, avec L'Inédite de Genève, la seule en Suisse latine.

La Librairie Clexidra (Via Trevano 73, 6900 Lugano) est née de la volonté d'inscrire concrètement le discours des femmes dans la réalité tessinoise, de mener en somme, selon les termes d'une des responsables de l'ODD, une « action positive », ayant pour but à la fois de rendre évidente une discrimination et d'offrir un moyen pour la dépasser.

Lieu d'échange culturel, lieu d'ouverture et de rassemblement des forces, Clexidra entend aussi donner de la place à d'autres thèmes que ceux strictement féministes : le pacifisme, l'écologie, etc.

Autofinancée et autogérée, la librairie résistera-t-elle à l'érosion sournoise des difficultés financières et humaines qui ont fait capoter d'autres entreprises similaires ? On le lui souhaite de tout cœur, pour les féministes tessinoises, mais aussi pour toutes les féministes suisses.



Nouveau droit matrimonial

Bilan de l'an I

Le nouveau droit matrimonial n'a pas eu les effets révolutionnaires que d'aucuns redoutaient. Au terme de la période transitoire, on constate que

— les femmes ont hésité à avoir un autre nom que leurs enfants ;

— seules un quart environ des femmes qui se sont mariées en 1988 à Lausanne, Neuchâtel et Lugano ont conservé leur nom de naissance, et une femme sur 10 seulement à Berne, Fribourg, Lucerne et Saint-Gall ;

— encore moins de femmes ont revendiqué leur nom de naissance : un millier à Zurich, 300 à Lausanne, 60 à Neuchâtel, 170 à Fribourg, 250 à Lucerne, 80 à Saint-Gall ;

— en Valais, 1000 femmes ont réclamé leur ancien droit

de cité, contre seulement 481 leur nom de naissance ;

— en Suisse centrale, les femmes ont également été nombreuses à reprendre leur ancien droit de cité ;

— très rares ont été les maris qui ont demandé à adopter le nom de naissance de leur femme, p. ex. 3 dans les cantons de Vaud, Fribourg et Saint-Gall, 12 à Zurich, et dans la plupart des cas il s'agissait d'étrangers.

Récompense

Les droits des humains

Le lundi 12 décembre 1988 a été remis à Genève le Prix « Courrier » des droits de l'homme. Ce prix, qui avait récompensé il y a deux ans le groupe des collégiens Le Pavé, veut être un témoin concret et

une reconnaissance à tous ceux qui œuvrent pour cette cause de manière discrète. Cette année, il a récompensé un groupe et une femme. Les 10 jurés (6 femmes et 4 hommes) ont couronné le mouvement « Action parrainage des requérants d'asile », qui fonctionne depuis 1985 et dont le comité très largement féminin est présidé par Elisabeth Reusse. La lauréate est Alba Viotto, membre active d'Amnesty International, surtout pour ses actions aux Philippines (parrainages scolaires et soutien aux syndicalistes et leurs familles) et au Chili (trois différentes actions). Plus d'une heure et demie de discours pour féliciter ces dames et l'importance du combat en faveur des droits « des humains » comme l'a souligné Alba Viotto, puisqu'il est vital de ne pas oublier les femmes, comme l'ont rappelé Laurence Déonna et Jacqueline Berenstein-Wavre.